

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

26^e année - Numéro 380

Novembre 1972 - 25 Francs CFA

DEPUIS LE 26 OCTOBRE 1972

PAR CE GOUVERNEMENT

LE DAHOMEY EST DIRIGÉ

VERNEMENT



MILITAIRE RÉVOLUTIONNAIRE

UN JOURNALISME DIGNE !

Il est devenu courant que les pouvoirs politiques de notre Afrique décolonisée ne souffrent sur leur territoire national que l'existence d'une certaine presse, celle qui prend pour ligne de conduite leur adulation ou dont la liberté ne dépasse guère que la publication des nouvelles et vues officielles ou de quelque écho de l'extérieur sans incidence sur le plan interne. Heureusement le Dahomey a échappé jusqu'ici avec un bonheur, avouons-le, inégal à l'absolutisme de cette loi d'airain. Ce qui permet à nombre de confrères de tendances et d'opinions diverses de mêler au concert national dont les témoins restent les organes officiels de presse écrite et parlée, quelques sons monocordes.

Le pouvoir le sait, si la presse officielle n'est autre chose que le vecteur de la pensée des dirigeants, la presse indépendante est le garant de la libre discussion des idées, des projets, des réalisations politiques, économiques et culturelles ; elle est le creuset des idées qui sortent des sentiers battus du conformisme politique traditionnel, et en cela, elle aide le pouvoir à assumer ses responsabilités dans la recherche de solutions neuves à l'éternel et ancien problème de la gestion du bien public et de l'organisation de la cité. Pour mieux assurer ce rôle, elle autorise la convergence des critiques et favorise l'expression des idées de nombreux citoyens, qui, tout de cela, se seraient peut-être enfermés dans un silence sépulcral, stérilisant ainsi nombre d'énergies vives.

C'est dire qu'un pays où la presse indépendante est étouffée, où, dès qu'elle désire jouer son rôle de pôle de critique constructive, elle est baillonnée et saisie, est un pays qui est sincèrement le génie créateur de ses fils, et qui ruine par la aussi, les occasions d'extérioriser un conflit pour en déterminer l'envergure, afin que, l'opinion publique dûment informée puisse servir de garde-fou au pouvoir et interdire la répétition des erreurs passées dans les actes à venir.

A l'ivresse spéculative des louanges du pouvoir, le journalisme digne oppose la sobriété d'un langage sans arrogance, la patience dans la recherche de la vérité, la sévérité du travail d'analyse scientifique. A la systématisation rigide, il substitue une étude du réel qui n'a pas moins d'amplitude et de cohérence que les "systèmes". Il signifie essentiellement que le journaliste se place sans adjonction devant le réel, devant le "donné", celui de la perception culturelle, de l'activité politique et sociale pour les connaître dans leur mouvement, leurs tendances et leurs conflits afin de les livrer, analysées, au public, et de lancer, si besoin en était, un appel à la conscience de ceux qui ont la lourde mission de conduire le peuple.

Oui, en distillant surnoismement dans l'opinion le philtre pervers et irrésistible du venin du mensonge, le journaliste peut contribuer à la ruine de son pays, déclencher une guerre civile ou précipiter une crise économique fatale ; mais le journalisme mûr aide à l'action, et détruit le préjugé de certains dirigeants africains qui prétendent l'insuffisance de la formation des journalistes pour instaurer un régime de suppression de liberté de presse ou le régime parent de liberté de presse contrôlée. Cette insuffisance de formation est désormais du passé. Ce que demande la presse aujourd'hui c'est qu'on puisse dire la vérité et la faire connaître sans être inquiété ni contraint au silence. Que s'épanouissent enfin les "Cent Fleurs" !

La Rédaction

VERS UN DAHOMEY NOUVEAU

Le 26 octobre 1972, un coup d'Etat militaire a renversé, dans l'indifférence la plus complète de la population, le régime du Conseil Présidentiel. Un régime où les dissensions et les oppositions internes ont fini d'anémier le pouvoir de l'Etat, que la corruption, la concussion, les trafics d'influence ont traîné dans la fange aux yeux du monde entier, dont l'exasération des antagonismes régionalistes et tribales allait faire éclater la Nation en gestation.

Si un coup d'Etat n'est tristement rien de nouveau en soi pour le Dahoméen, celui-ci, par contre, avec l'annonce de la Révolution, avec la détermination des militaires de rester au pouvoir devrait être pris plus au sérieux.

Et puisque toute révolution appelle un minimum de démocratie, dès le départ la parole a été donnée aux forces vives de la Nation pour qu'elles suggèrent et proposent les éléments constitutifs d'un programme d'action commun ; aucune directive préalable ne leur a été donnée quant à l'orientation du contenu du programme. C'est ainsi qu'un clivage est intervenu entre les membres de la Commission Nationale installée le 2 novembre, et alors, ceux qui se sentaient étouffés ont pu, l'esprit de dialogue guidant toujours le Chef de l'Etat, se retrouver au sein d'une Commission Nationale Spéciale.

Des travaux de ces deux commissions, dont les propositions concrètes se recoupent en maints endroits, allait sortir l'historique Discours-Programme du 30 novembre 1972.

D'entrée de jeu, le Gouvernement Militaire Révolutionnaire a fait bien l'essentiel de l'analyse de la situation présentée par la Commission Spéciale. Seuls quelques vocables trop connus ont dû être abandonnés de même que la vain prétention de l'élimination de certaines forces vives de l'ordre nouveau, de même enfin qu'un contrat léonin de partage du pouvoir sous la forme de constitution d'un Conseil Suprême de Libération Nationale, organe suprême de la Révolution comportant des militaires, des représentants d'organisations de jeunesse et des travailleurs, membres exclusifs de la Commission spéciale et qui "aura pour tâche d'inspirer, d'orienter et de contrôler l'action du Gouvernement Militaire Révolutionnaire". Si cette proposition avait reçu l'agrément du Gouvernement Militaire Révolutionnaire, c'aurait été, ni plus, ni moins, remettre le pouvoir aux mains des civils par le biais de ce Conseil Suprême. Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire a préféré instituer, avant même de connaître cette proposition, un Conseil Militaire Révolutionnaire.

Sous l'impulsion du régime du Gouvernement Militaire Révolutionnaire (Suite en page 6)



DIPLOMATIE : DES INFLATIONS DU MINISTRE

"A moi j'étais Abidjan quand ministre Commandant Alladaïv y venait passé la nuit".

J'étais effectivement à Port Bouet cette nuit de novembre lorsque l'avion Panam-Air Africaine débarqua ses passagers dont une délégation conduite par le ministre des Affaires Etrangères du Dahomey, le Chef de Bataillon Michel Alladaïv. Renseignement pris, il se révélait que les dignitaires dahoméens devaient passer la nuit à Abidjan en attendant une correspondance pour Conakry où ils se rendraient en visite de bonne volonté. Le Ministre des Affaires Etrangères aurait pris toutes les dispositions pour éviter les Autorités ivoiriennes de cet escale et son message aurait même été gratifié d'un accès de réception. Selon la pratique diplomatique, le service ivoirien du Protocole devrait assurer l'accueil de la délégation dahoméenne et lui faciliter les formalités d'immigration et autres. Mais toute cette nuit-là, à Port Bouet, il n'y eut ni accueil ni protocole, pas plus que les jours suivants n'y eut ni explication ni excuse.

Un de mes bons amis aurait tout simplement qualifié la chose de gavotterie. Mais moi, je crois qu'il y a plus que cela.

J'avais dit tantôt qu'un message était parti de Cotonou pour annoncer le passage de la délégation et que ce message avait été bien réceptionné à Abidjan. Alors, pour qui sait qu'il ne s'agissait que d'une rédaction d'un acte familial et que la même situation avait prévalu lorsque Monsieur Apithy alors membre du Conseil Présidentiel s'était arrêté à Abidjan en route pour Conakry où il devait assister aux funérailles du Docteur Kwame Nkrumah, il est permis de se poser quelques questions. Se pourrait-il que ce soit là une façon débrouillarde de manifester du mécontentement face à la "desinvolture" et aux velléités d'indépendance des satellites de l'Entente ? Ou bien est-ce parce que le gouvernement ivoirien préfère aller à Faranah à notre place ? Nos options seraient-elles trop révolutionnaires pour qu'on les respecte ?

Quoi qu'il en soit pour nous à Cotonou, "c'est même chose pareil". C'est surtout égalité, souveraineté, dignité, non-alignement et avantages réciproques.

Acheter "LA CROIX" c'est bien ! S'y abonner est pourtant mieux.

Après la Gambie, le Dahomey est le pays qui a le nombre le plus réduit de représentations à l'extérieur. Cela n'étonnera personne car le passé nous a habitués à voir le Dahomey classé bon dernier dans bien d'autres domaines. Donc sept Ambassades en tout pour plus de 150 pays indépendants et souverains dans le monde.

La première de ces Ambassades, c'est celle de Paris. Et pour cause ! C'est peut-être celle-là qui justifie l'écoeurément de notre Ministre des Finances au cours de l'interview qu'il a accordée à la presse l'autre jour. En effet l'Ambassade de Paris présente quelques traits particuliers. D'abord, on y retrouve des anciens Ministres dont les épouses n'arrivent plus à supporter notre rude climat. On y rencontre aussi toutes ces dames dont les maris ont dû s'expatier pour échapper aux aléas de la vie politique de chez nous. On y côtoie même des attachés militaires alors que tous nos problèmes de défense sont traités ici même, entre les deux vastes propriétés situées de l'autre côté de la rue, face au Camp Guézo et au Centre national Hospitalier de Cotonou. Cette Ambassade ne voit même pas la couleur des activités économiques et de coopération (subventions, financements divers) que nous menons avec la France. Par contre, ses fonctionnaires sont plus souvent aux aéroports que dans leurs bureaux (il faut accueillir les Ministres et autres personnalités de passage !) Et quand ils peuvent se trouver à la Chancellerie, ils n'ont à traiter d'autres choses que des éternels problèmes des étudiants et des compatriotes désœuvrés. Oui, l'Ambassade de Paris est une Ambassade de luxe, de prestige ; mais une Ambassade nécessaire. Si le Ministre des Finances ne me croît pas, eh bien qu'il propose au gouvernement de la supprimer ! Bien lui en prendra, s'il en a le courage !

Mais alors, attention aux autres !!! Car l'Allemagne par exemple, c'est la SNAHDA, c'est le Village pilote de Tori-Cada, c'est l'émetteur de 50 kilowatts à la Radio, ce sont les hôpitaux modernes de Savalou, de Bani-koara, c'est l'adduction d'eau de Porto-Novo, l'adduction d'eau et l'électrification de Bohicon, c'est du matériel tant typographique que sanitaire etc... etc... J'en passe et des meilleurs.

Bruxelles, mais voyons ! Ce sont tous les financements et autres soutiens de la CEE. On peut même ajouter, pour votre plaisir, l'établissement prochain d'une ligne de la SABENA à Cotonou !

Le Canada évoque un Collège Polytechnique, Akossombo, des étudiants dahoméens formés aux techniques et aux sciences les plus modernes etc...

Washington ? Mais... C'est entre autre, l'hôtel de classe (Suite en page 4)

NE MELONS PAS LES PEDALES

Je lis quelquefois Kpanlingan... souvent avec beaucoup d'intérêt. Que m'a-t-il dit, on a beau n'être plus tout à fait jeune, on a beau avoir depuis longtemps "accepté" philosophiquement la vie, on reste tout de même sensible à l'injustice, à l'iniquité, au cynisme sous toutes leurs manifestations, et lorsqu'il se trouve alors d'hommes courageux et dynamiques pour les dénoncer et essayer d'y proposer des remèdes, on exulte, on applaudira sous cape. Et c'est ce qui m'était arrivé hier. Hier soir donc, j'ai lu l'éditorial : "ça y est", dernier numéro d'octobre de Kpanlingan. Très intéressant ! On y parlait bien entendu, de l'événement de la semaine : le coup d'Etat militaire. Et avec l'éditorialiste et son équipe, des jeunes sans aucun doute, j'appréciais le putsch. Pas en tant que

tel : j'ai horreur de la violence, de tout ce qui peut flaire le désordre, l'illégalité. Mais l'entreprise de Kérékou était vraiment souhaitée, unanimement ou presque. Le régime renversé était par trop exécrable et exorcisé ! Ca devinait irrespirable et on avait honte !

Mais pourquoi l'éditorialiste s'est-il cru obligé, cédant lui aussi, quoi qu'il dise, à un certain conformisme à la mode, de s'attaquer à ce qu'il appelle la droite, affichant assez maladroitement un communisme auquel ne croient même plus les Chinois de la République Populaire de Chine. L'article qui aurait pu être très enthousiasmant a beaucoup pâti de ce mélimélo. D'abord on fait allusion à Zinsou. Je comprends difficilement quant à moi, comment on peut mettre dans le même "sac" le régime de Zinsou et celui des trois présidents. Ils n'ont de commun que la tactique qui les a renversés tous les deux. Et lorsqu'on parle du manque de réaction de la masse populaire devant les deux coups d'Etat, je prophétise que la masse gardera la même indifférence devant n'importe quel coup d'Etat qui renverrait l'impôts porteur régime si possible soit-il. Tel est notre tempérance. Pusillanimité ? Fatigue ? Goût du changement ? Je ne sais. N'avait-on pas crié il n'y a pas encore très longtemps, que Maga, Ahomadegbé, Apithy se partageaient le Dahomey et que les trois étaient, rien ne pouvait plus les renverser, tout le peuple étant pour eux ? Zinsou alors était considéré comme n'ayant personne derrière lui. Les événements viennent d'enfliger un curieux démenti à cette assertion gratuite. Mais passons. Mon propos ici n'est pas de défendre Zinsou.

L'histoire, la vraie, l'impartiale, celle qui n'est ni de droite ni de gauche, fera un jour la part des choses et dira lequel de tous a vraiment servi son pays.

Ce qui par contre me chiffonne et m'inquiète suffisamment pour me faire sortir de mon silence volontaire, c'est de m'apercevoir que des intellectuels, des jeunes, (Kpanlingan étant n'est-ce pas un organe de leur création ?) ceux qui constituent l'avenir du Dahomey, inféodés peut-être à leur propre insu, à je ne sais quelle idéologie soit disant progressiste, fassent si clairement preuve d'une ignorance forcément coupable des réalités historiques de leur pays, ou d'un parti pris qui dénote une absence totale de probité intellectuelle. Car enfin que veut-on au juste ? On reproche les "louvoiements du côté Américain, Ouest-Allemagne, Israélien, Chinois Nationalistes, etc", ce qui en clair signifie qu'on conseillerait ces mêmes louvoiements, cette fois du côté Soviétique ou mieux du côté République Populaire de Chine, Est-Allemagne, Arabie (oh, merci !), etc... Mais alors qu'est-ce que ça changerait dans la condition de l'homme de la rue ? D'un côté c'est la dictature du capital, de l'autre, c'est celle du prolétariat, c'est-à-dire en réalité d'une minorité terrorisante. Mais les pays mêmes africains qui ont fait l'expérience des deux régimes ont déchanté depuis longtemps. Ensuite, c'est à l'Eglise catholique qu'on s'en prend. Cela est à la mode. On ne serait pas un savant, un progressiste, un universitaire, si on ne crache pas sur l'Eglise et ses chefs. Non vraiment ! Ne trouve-t-on pas que cet anti-cléricalisme forcément est désuet et pour le moins malhonnête surtout s'agissant de l'Eglise du Dahomey ? C'est une constatation historique que ce pays doit tout ou presque à l'Eglise catholique. Trai-

Chaque semaine vous pouvez gagner 75 millions F. CFA. LE GROS LOT à chaque tranchée hebdomadaire il est prévu plus de 470 millions de F. CFA en 150 à 18000 lots à répartir entre les gagnants.
S'abonner à la loterie, votre chance à la LOTERIE NATIONALE
2 Carnets de 10 séries : 3250 F CFA
1 Carnet de 4 séries : 1500 F CFA
1 Carnet de 4 séries : 1000 F CFA
(envoi recommandé, liste tirage officielle comprise)
**ABONNEZ-VOUS GROUPEZ-VOUS
VOUS MULTIPLIEREZ VOS CHANCES**
Détaillez vos commandes aux talons de mandats et chèques postaux.
Mme DESMARTHON
45 BOISSEAU (Lore) CCP Paris 1.671.367
675 en 81 ou 960 millions F. CFA et de lots à 1000 F CFA et 1500 millions F. CFA spéciales ATTEIGNANT 125 MILLIONS F CFA.
Participation immédiate et renseignements contre 400 F. cfa.
Écrivez d'urgence en joignant 450 F CFA.

Il faut que ça change

Très courant il est de voir de nos jours, des fonctionnaires retraités, repris et bien placés dans des services au détriment de la génération montante.

Le retraité ne doit plus être réembauché dans un service administratif, politiquement ou non, après ses 25 ans ou 30 ans de services à lui reconquis et rendus à la Nation. Le citoyen qui aux yeux du gouvernement est âgé de 55 ans est considéré comme avancé en âge voire fatigué, vieux. Il doit donc céder sa place à d'autres jeunes qui attendent leur tour. Pourquoi alors au détriment surtout de la génération montante, d'un qui n'a pas d'appui, qui n'a personne peut-être pour le hisser de nouveau et cela pour des raisons politiques, des considérations d'ordre tribal, ethnique... engager certains retraités dans des services administratifs ? Et que pendant ce temps, l'on nous parle du chômage grave à combattre dans notre pays !

Un retraité, reconnu pour tel, ne doit plus avoir place dans un quelconque service public où la belle vie continue pour certains, tandis qu'elle est terminée pour d'autres "les non-privilégiés". Le gouvernement qui facilite ou se tait devant de pareils faits est un gouvernement qui cultive l'injustice alors qu'on nous demande de la combattre. Il faut que ça change.

La retraite est un repos bien mérité accordé par l'Etat à un individu dès qu'il a atteint un certain âge exigeant un repos devant lui permettre également de céder sa place à d'autres qui demandent eux-aussi qu'à gagner leur vie.

Henri E. Gonçalves
Adjoint Administratif en retraite
à Allada



Différentes voies s'offrent à vous Madame

Q. - A la rédaction nous avons reçu cette lettre : "Je viens de perdre mon mari qui, de son vivant, déposait à la caisse d'Epargne, à son nom, la presque totalité de ses économies. De ce fait, c'est une assez importante somme qui figure sur son livret. Suis-je dans l'obligation d'attendre, pour retirer ses fonds, la liquidation définitive de la succession, ou qui va demander un certain délai ? Mariée légitimement à la Mairie et à l'Eglise, les parents de mon mari prétendent que je n'ai droit à aucun de ses biens alors que trois enfants sont issus de notre union".

R. - Différentes voies s'offrent à vous pour entrer en possession des sommes importantes laissées par votre mari dans son livret de caisse d'Epargne en attendant la liquidation de sa pension et de la succession.

D'abord il faudrait que Madame s'assure que son mari n'a pas laissé un testament chez un notaire, chez un avocat ou dans ses archives personnelles, car ce testament peut procéder à la dévolution des biens de la succession.

A défaut de ce document, vous pouvez provoquer une réunion des parents de votre mari afin de désigner, en Conseil de famille, un tuteur pour vos enfants et un administrateur pour ses biens. Vous vous proposerez comme tutrice de vos enfants et comme administrateur des biens de votre mari.

De cette réunion il doit être dressé un procès-verbal comportant les noms, prénoms, adresses et signatures de tous ceux qui y ont participé. Dans ce procès-verbal doit figurer la liste des biens, notamment immobiliers, laissés par le défunt. Ce procès-verbal doit être envoyé au Président du Tribunal pour être homologué. A la vue de ce document homologué le Directeur de la caisse d'Epargne doit pouvoir vous donner satisfaction.

Supposons que les parents de votre mari, conviés à cette réunion refusent de la tenir ou d'y participer, ou

à la réunion n'acceptent pas de vous confier la garde des enfants, ou vous laissent vos enfants, mais décident de garder la bourse, c'est-à-dire se font nommer administrateurs des biens. Dans tous ces cas vous pouvez passer outre à la délibération du Conseil de famille, refuser de signer le procès-verbal si les intérêts de vos enfants ainsi que les vôtres sont lésés et écrire directement au Président du Tribunal de première instance dont vous dépendez. Il vous est rappelé que des Tribunaux de Première Instance sont installés à Porto-Novo, Cotonou, Ouidah, Lokossa, Abomey, Dassa-Zoumé, Parakou, Kandi, et Natitingou. Dans le cas où vous saisissez directement le Président du Tribunal de votre ressort il faudrait préciser dans votre lettre vos noms, prénoms, et adresses, ceux du chef de la famille de votre mari et de certains de ses parents, et produire les actes de mariage, de naissance de vos enfants, de décès de votre mari. Le Président convoquera alors toutes les parties et procédera à une conciliation, et au besoin imposera à vos beaux-parents des décisions qui vont dans l'intérêt de vos enfants.

Il vous est enfin possible de vous faire délivrer un certificat de notoriété par une Administration (la Mairie, la Préfecture...) attestant que vous et vos enfants êtes les seules personnes aptes à hériter des biens de votre mari défunt. Mais ces certificats n'ont qu'une autorité toute relative, car tous les parents souvent n'ont pas participé à sa rédaction. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les caisses, les banques n'acceptent pas ces documents. Comme souvent les intérêts en jeu sont très importants, comme c'est le cas en l'espèce, il est toujours préférable d'avoir un procès-verbal de Conseil de famille auquel le Tribunal a donné force légale et qui fait foi devant les autorités.

Pierre Tonagnon

ter cette dernière d'obscurantisme est simplement ridicule et témoigne d'un parti-pris indigné d'un intellectuel. En quoi l'Eglise est elle obscurantiste ? Toute son histoire est là pour témoigner du contraire. Oh, bien sûr, on me parlera de Galilée et de je ne sais quelle autre défaillance enregistrée au sein de l'Eglise. Mais un honnête homme peut-il encore de nos jours se servir de tels arguments pour vilipender l'œuvre éminemment progressive et sociale de l'Eglise ? Pour nous en tenir seulement au Dahomey, les écoles, les institutions charitables catholiques défiennent toute concurrence par leur rendement et leur efficacité. Cela est un fait patent. Je n'ai pas à entrer dans les détails. Les documents sont là et pourront être consultés à tout moment.

Et puis, que de contradictions dans cet éditorial de Kpanlingan ! Par exemple, page 6, on préconise de compter "sur nos propres efforts pour notre redressement et notre développement économiques, de secourir l'entreprise néo-coloniale française et occidentale... ; de revenir à une gestion

financière rigoureuse, et dans le même temps, page 4, on réclame le déblocage des avancements, la revitalisation des allocations familiales, toutes choses qui, à mon avis, sont en contradiction flagrante avec le sacrifice et l'austérité préconisée par ailleurs. Il n'y a pas très longtemps encore, cette politique de sacrifice qui nous a au moins valu de la considération à l'extérieur, a coûté le trône à son héritier.

Alors, chers amis du Kpanlingan, un peu plus d'originalité ! Vous êtes des intellectuels. Proposez-nous un programme, qui tienne compte de notre tempérament, de notre culture, en un mot de l'homme tout entier, c'est-à-dire de son corps et de son âme.

Votre combat, notre combat est juste. C'est celui des coeurs généreux et droits. Gardons-nous bien de le gâcher par des idées importées généralement nfastes et des slogans creux.

Damien d'Almeida
48 ans
Porto-Novo 3/11/72

...25 ans d'épiscopat... 40 ans de vie Missionnaire !

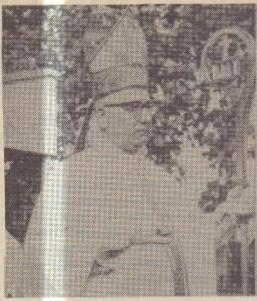
Un événement important pour le diocèse de Parakou et pour le Dahomey a été célébré au mois d'octobre : le 17, Monseigneur Van Den Bronk fête ses quarante ans d'activité sacerdotale au service de l'Afrique dont 25 ans dans l'épiscopat. Rappelons tout de suite qu'après son ordination sacerdotale le 19 décembre 1931, il a successivement fait :

- 6 ans : vicaire apostolique au Delta du Nil de juillet 1946 - mai 1952
- 10 ans : évêque de Kumasi de mai 1952 - février 1962
- depuis bientôt 9 ans premier évêque de Parakou.

Notons aussi que 2 ans durant, il fut simple évêque titulaire de Tübue. Rappelons également que cet évêque, cet heureux jubilaire : Mgr André Van Den Bronk a pour devise "Ad Sanitatem Gentium" qui nous pourrons traduire littéralement en ces termes : "Pour La Santé Des Peuples".

La belle et simple fête. Pour résumer en peu de mots tout le sens de cette fête, nous pouvons dire que ce fut une grande journée d'action de grâce.

Ont honoré cette célébration de leur présence, Mgr Adimou, archevêque de Cotonou, Mgr Redois, évêque de Na-



La célébration de cette journée commença par un très bon déjeuner chez Monsieur le préfet de Parakou. Tous les évêques présents et les pères du diocèse y étaient conviés. A la fin du repas, Monsieur le préfet offrit ses félicitations et ses souhaits à Mgr Van Den Bronk. Ensuite les deux pères ghanéens lurent une lettre de Mgr Sarpong et offrirent de sa part une magnifique mitre ornée de motifs tissés par des artistes ghanéens. Les deux pères complétèrent cela en offrant eux-même une calotte épiscopale assortie à la mitre.

A 18 h 30 avait lieu l'événement principal : la messe d'action de grâce, célébrée par tous les évêques présents, le père Abbé de Bellefontaine et presque tous les prêtres du diocèse. Les chants étaient animés par les chrétiens de Parakou et les élèves du Petit Séminaire Notre-Dame de Fatictingou, Mgr Agboka, évêque d'Abomey, Mgr Mensah, évêque de Porto-Novo, Mgr Berlier, évêque de Niamey. Mgr Sastre, évêque de Lokossa, retraité au dernier moment n'a pu être présent. Mgr Yago, archevêque d'Abidjan avait demandé d'être excusé. Monseigneur Sarpong, deuxième successeur de notre évêque au siège de Kumasi, ne pouvant venir envoya deux de ses prêtres. Monseigneur Van Den Bronk était encore entouré de son frère, prêtre au Ghana, de sa soeur et d'un de ses amis de cours, le Père Théodore Veldboer, SMA.

Vers 20 heures, nous nous réunissons dans le foyer Saint Paul où un "lunch" avait été organisé. Au cours de celui-ci, Monsieur Pierre Agbo, président du conseil paroissial, retracé, d'une façon fort bien documentée et pleine d'humour, l'histoire parfois mouvementée de notre évêque. A la fin, Mgr Van Den Bronk adressa ses remerciements à tous ceux qui s'étaient unis à lui en cette occasion et à tous ceux qui nous ont permis de célébrer dignement cet événement.

Avec Mgr Van Den Bronk, rendons grâce au Seigneur.

Père Paul Quillet, SMA.

SIRUS

(Suite de la page 2)

Internationale, c'est le Pont-barrage, c'est la route Parakou-Malanville, c'est le coton du Zou et du Borgou, c'est l'USAID, c'est la BIRD (Banque Mondiale) et le FMI (Fonds Monétaire International).

Je sais que les Dahoméens ont besoin d'être informés sur le rôle du Ministère des Affaires Etrangères et sur l'intérêt de la diplomatie. Mais ils n'ont pas besoin de personnes pour leur apprendre l'importance que revêt pour notre pays l'installation d'ambassades à Lagos, Accra et Kinshasa...

Et puis il y a l'ONU, cette malheureuse ONU, avec ses luttes de libération nationale (le Gouvernement Militaire Révolutionnaire les a incorporées dans son programme), ses activités de développement, ses experts au Dahomey pour les télécommunications, la Sadéo, l'artisanat, le Plan... et ainsi de suite. Elle se réunit en session ordinaire chaque année à New-York avec sept commissions. Tous les ans le Dahomey y envoie une délégation de cinq ou six membres (pour sept commissions) composée des diplomates tant du Dahomey que des ambassades proches de New-York. Qui dit mieux ?

Inflation ? Non ! En tout et pour tout le Ministère des Affaires Etrangères avec ses Ambassades participe pour 3,14 % du budget national. C'est peut-être beaucoup, c'est peut-être trop, c'est peut-être pas assez, je n'en sais rien. Mais ce que je sais c'est que le budget de l'armée prend 11,14 % du total. Et si l'armée ne venait pas de temps en temps mettre de l'ordre dans notre vie politique, on serait bien fondé à se demander quelle est son utilité réelle dans un "petit pays aux ressources bien limitées". Mais c'est déjà heureux qu'il n'y ait pas d'inflation de ce côté là...

Quant à l'"itinérance", c'est à n'y rien comprendre. En tout cas pour peu qu'on veuille douter de l'innocence et de la bonne foi des gens, on est bien tenté de se demander si le "truc" du fonctionnaire itinérant n'est pas inventé pour justifier le maintien d'un vieil oncle à qui de toute évidence, personne ne veut du mal. Ou alors, il faudra faire très attention aux conseillers techniques frustrés et jaloux qui veulent jeter du discrédit sur les Affaires Etrangères parce qu'on a parlé de promotion des jeunes aux plus hautes fonctions diplomatiques. Ils profitent du changement et de la révolution pour faire dire n'importe quoi à leur Ministre qui est pourtant si séduit et si sympathique.

Espérons seulement qu'ils lui conseilleront d'envoyer un fonctionnaire de nos Ambassades ou un itinérant aux réunions annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, aux réunions des Ministres des Finances de la zone franc etc...

En tout cas, le G.M.R. sera bien obligé d'ouvrir deux ou trois autres représentations si l'on veut vraiment donner un sens et un contenu réels au non-alignement.

(Suite en page 6)

Directement d'Orly et du Bourget

Toutes destinations — Bonne arrivée garantie

Poussins Lebrest Chair

2 kg. à 10 semaines



STARCROSS — Ponte intensive — 300 œufs annuels — Roces pures SUSSEX, BLEU HOLLANDE, NEW HAMPSHIRE, RHODE CANETONS Gros Pékins et croisements LAPINS GÉANTS du Bouscat — 6 kg. — Le seul consommable à trois mois.

ELEVAGE DU MOULIN — 77 — Marles-en-Brie (France)

Couvoir de 130.000 œufs

* Pour détailler ou discuter : nous formulons 20 pouvoirs et une décharge, demandez notre notice.

ET MAINTENANT...

Les échos des festivités de l'inauguration de l'église Saint Michel se sont tus depuis longtemps ; de même les fêtes qui les ont marqué se sont estompés. Est-il dit que les travaux de la construction sont pour autant terminés ? Ce n'est pas certain ; toute œuvre humaine même bien terminée résiste difficilement à l'évolution des temps, à plus forte raison, l'église Saint Michel qui ne l'est pas entièrement, demande encore de sérieux efforts financiers pour l'achèvement de certains gros œuvres, de finissage, d'aménagement, pour l'érection de la tour et tant d'autres petits aménagements structuraux.

Par ailleurs notre église qui serait parmi les plus grandes de la Côte d'Afrique ne doit pas décevoir les visiteurs. Il faut absolument lui donner tout le cachet de la plus belle Basilique que nous souhaitons qu'elle soit. Aussi, ne perdons pas de vue qu'une église est après tout un monument national, un chef-d'œuvre qui ne s'accorde pas d'imperfections. Pour atteindre cet objectif, participons largement à l'ultime effort financier qui reste à faire. Nous aurons ainsi apporté d'une manière plus efficace encore notre pierre à la construction de la Maison de Dieu et bien sûr... de la Cité ?

Tout don peut être adressé sur S.D.B. Cotonou 30.034 (l'Eglise St Michel construction) mille mercis.

A.P.

Au lendemain de la signature du traité entre les deux Allemagnes

Certes, il y a lieu de manifester une certaine satisfaction face au traité que viennent de signer les deux Allemagnes. Il est mieux de se mettre à table "en laissant les couteaux à la porte" que de se retrouver au front. Il est préférable de discuter que de se faire la guerre. Mais il est illusoire d'écrire, ainsi que le faisait le journal suisse "Tribune-Le Matin", du 8 novembre, que "c'est la fin de la guerre froide".

De tels mots ne sont rien d'autre qu'une sorte de manifestation de cécité face aux faits. La guerre froide, certes, a diminué d'intensité. Sur les ondes par exemple, dans les chancelleries diplomatiques aussi. Mais la guerre froide disparue, ou diminuant, y a-t-il des raisons de trouver qui tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Le traité entre les deux Allemagnes n'est pas un aboutissement ; c'est un début courageux créé de toutes pièces dans un état de choses politiques qui n'est pourtant guère brillant. Il est louable, du moins faut-il espérer que les événements futurs ne donneront pas tort à l'Ostpolitik du Chancelier Brandt, que quelqu'un tente de sortir des chemins battus, de rompre un cercle dont on ne peut sortir sans initiative audacieuse. (Suite en page 6)

Ogounchi Antoine. Cela fait surtout un quart de siècle de bonheur vécu ensemble et aussi de souffrances endurées ensemble.

Pour l'ardeur de leur foi, la folie de leur courage, l'énergie de leur caractère, ils ont su chaque fois dominer ce démon toujours à l'affût et toujours prêt à mettre le bâton dans les roues conjugales. Mgr Adimou l'a bien développé au cours de la messe d'action de grâce de la circonstance ainsi que les discours qui, comme une pluie diluvienne, les ont (Monsieur et Madame Ogounchi) inondés à la maison au cours de la réception — laquelle, très brillante, a été rehaussée par la décoration de Monsieur et Madame Ogounchi respectivement : Médaille d'or = Commandant de l'ordre du mérite social du Dahomey, Médaille d'argent = Mérite social. Ladite décoration a été remise par M. Pierre Fourn au nom du Grand Chancelier de l'Ordre empêché.

Daigne Dieu leur accorder de fêter au milieu de leurs enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants leurs noces d'or. Un témoin

11 octobre 1947 - 11 octobre 1972...



AU SYMPOSIUM DE KAMPALA :

"L'ENGAGEMENT DU LAIC DANS LA CROISSANCE DE L'EGLISE ET LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE L'AFRIQUE"

Suite et fin)

Le Père Ekwu bis Isal, secrétaire SRAM (Secrétariat Régional de l'Enseignement Catholique pour l'Afrique et Madagascar), invité par le Secrétariat du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar à présenter une communication sur les problèmes de l'engagement au symposium, a indiqué comment au cours des conférences organisées par l'UNESCO à Addis-Ababa en 1961 et à Nairobi en 1968, l'éducation a été reconnue comme un facteur de développement dont on doit assurer une revitalisation maximale. Il est à mentionner que le Secrétaire du SRAM développe la contribution de l'éducation chrétienne au développement intégral de l'homme. "Les laïcs chrétiens engagés au cœur de la Science et de la Culture ont besoin d'être tenus et encouragés" a-t-il pourvu.

Le père Ekwu devait conclure en ces termes : "Il n'est impossible de me ranger à l'avant de ceux qui pensent que l'Eglise n'a pas besoin de formations institutionnelles pour s'incarner dans la civilisation (...). En pratique, la proclamation du message de l'Évangile exige des maisons d'éditions et l'intervention de la presse, de la radio et du cinéma. La formation des chrétiens exige des écoles, des mouvements de jeunesse, des groupes d'adultes. Tenir une place dans le monde des idées requiert des centres de recherche et des universités.

Collaboration clergé - laics - religieux

Le troisième groupe a eu à étudier la collaboration Clergé-Laïcs - Religieux.

René Huchard, Sénégalais, secrétaire général de l'Association Catholique d'Education, membre du conseil Inter-diocésain de l'Enseignement et membre du Comité préparatoire de la rencontre Panafriacano-Malgache des Laïcs (Accra, 11-18 mai 1971) devait déclarer que le moment de la collaboration Clergé-Religieux se trouve dans l'unité de la Mission de l'Eglise dans la diversité de ses fonctions : unité originelle dans la personne même du Christ et dans l'Eglise son corps, les fonctions restent essentiellement celles du Peuple de Dieu tout entier, mais exercées dans des responsabilités et des fonctions spécifiques.

Selon M. Huchard, l'exigence de remplir une mission particulière au sein de l'Eglise, oblige les laïcs à ne négliger aucun aspect de la charge de

l'Eglise, de participer à la tâche d'évangélisation, d'assumer la présence de l'Eglise dans la société par le témoignage, de contribuer à la promotion de la justice sociale et au maintien de la paix parmi les hommes.

Pour remplir toutes ces tâches, nous devons ensemble : Laïcs-Clergé-Religieux repenser la situation de nos Eglises locales et leur attitude vis-à-vis du monde africain qu'elles ont l'impérieux devoir d'animer. Dans les institutions de l'Eglise : catéchète, liturgie, œuvres caritatives, économiques, relations avec les non-chrétiens, il s'agit d'une coopération active et éclairée entre Clergé-Laïcs-Religieux.

Le nouveau Clergé et les religieux doivent jouer leur rôle d'éveilleurs de conscience, permettant ainsi aux laïcs armés d'une Foi solide et éclairée de faire face à leur devoir d'apostolat et d'animateur de la Communauté humaine.

La culture nègre-africaine est une exigence capable de favoriser la collaboration Clergé-Laïcs-Religieux.

Le conférencier devait souligner en faveur de l'éducation et de la formation le rôle des Mass Media ; la vie familiale ; et l'action pour le développement.

Structures panafricaines

Dans le quatrième groupe M. John Nimo, membre du Conseil des laïcs présente le projet "Structures panafricaines" adopté par le Comité provisoire Panafriacano-Malgache réuni à Rome du 22 au 26 mars 1972.

Le but de ces structures, a-t-il déclaré, sera de trouver les voies et moyens de promouvoir la participation active et responsable des laïcs dans la vie de l'Eglise à tous les niveaux. Les tâches dévolues seraient les suivantes :

- aider les structures nationales et régionales à fonctionner de façon efficace ;
- mettre en pratique les priorités définies par le comité provisoire et les lignes directrices établies à Accra ;
- aider à la création des liens plus étroits entre les Eglises locales ;
- harmoniser l'action et l'engagement des laïcs dans le cadre des orientations données par le SCEAM.

Documenismes et rapports avec non-chrétiens

Rév. Dr J. O'Connell dans le groupe 5 a tenu une conférence sur l'œcuménisme et les rapports avec les non-chrétiens (animistes) sur le plan de l'Action Sociale.

LA CROIX DU DAHOMEY		Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un
Rédaction et Abonnements La Croix du Dahomey B. P. 105 - Tél. 39-19		Abonnement de soutien . . . = 1.000 à 2.000 CFA (20 à 40 F)
Comptes : 12/76 CCP 35.03/416 G BIAO COTONOU		Abonnement de Bienfaisance . . . = 2.000 à 3.000 CFA (40 à 60 F)
Directeur de la Publication Emile MIHAMI		Abonnement d'Amitié . . . = 3.000 CFA et plus (60 F et plus)
Dépôt Legal n° 446		Changement d'adresse . . . = 50 CFA
Comptes : Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun, RCA		Ordinaire . . . 600 CFA Avion . . .
Dahomey . . .		1.100 CFA
Montagne, Sénégal, Togo . . .		700 CFA
Niger . . .		1.450 CFA
Congo Léop., Kenya . . .		14 F. . . 29 F.
Europe (même la France) . . .		1.000 CFA . . . 1.500 CFA
Amérique (Nord-Central-Sud) . . .		1.000 CFA . . . 2.150 CFA
		1.000 CFA . . . 1.800 CFA
		1.000 CFA . . . 2.300 CFA

Mme CLINTON EGURONOU

L'orateur commence par affirmer que le christianisme et les religions africaines conçoivent le monde d'une manière religieuse : il n'ignore pas cependant qu'ils diffèrent dans leur conception de Dieu. Il souligne les deux facteurs qui, à son avis, déterminent la pertinence de la religion traditionnelle : le refus de beaucoup de personnes âgées de modifier leur forme de religion et, dans certaines régions, le manque de pénétration scolaire et technique qui a mis fin à la conception religieuse traditionnelle.

Le conférencier encourage les jeunes à respecter les vies et à prêter attention à la sagesse qu'ils veulent transmettre.

La solidarité des chrétiens et des non-chrétiens réside dans leur commun respect des Ancêtres.

De ce respect découlent quelques conclusions pour l'action sociale :

- grâce à leur solidarité les chrétiens et les non-chrétiens peuvent entreprendre en commun des travaux de développement communautaire ;

- grâce à leur fidélité au passé et à leur désir d'accepter le présent et le futur, les chrétiens peuvent servir de médiateurs au sein de leurs communautés entre ceux qui veulent avancer rapidement et ceux qui veulent conserver de façon excessive la tradition.

Mgr Leclerc, évêque du Malia a indiqué que "si les chrétiens sont de plus en plus ouverts et préparés à œuvrer au développement de l'Afrique, ils ne doivent pas oublier qu'ils ne sont pas seuls, et même qu'ils sont minoritaires, et qu'ils n'ont pas le monopole du développement. (...) Le développement se présente pour eux comme l'axe privilégié du dialogue".

La troisième assemblée plénière du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar a pris quelques résolutions importantes :

- Pour favoriser le dialogue, le Symposium émet le voeu que soit accélérée la création des Conseils nationaux de laïcs, des Conseils pastoraux et paroissiaux ; que les laïcs puissent être appelés à participer, à titre consultatif, à certains travaux des Conseils presbytéraux et des Conférences Episcopales... Le Symposium recommande la participation des laïcs dans le cadre des orientations données par le SCEAM.

- Dans la perspective d'un développement de l'Afrique qui soit vraiment africain, le Symposium entend favoriser toute espèce d'études ou de recherches susceptibles d'enrichir notre connaissance de l'anthropologie africaine, de la sociologie africaine, des religions traditionnelles, des rituels et des cérémonies des sociétés africaines.

- Toujours dans le but de promouvoir la connaissance des valeurs africaines, en vue d'actions plus adaptées, le Symposium recommande la mise en œuvre des Mass Media dans le domaine éducatif.

- Au sujet de la formation des laïcs, le Symposium insiste sur certaines domaines : vie spirituelle, préparation à la vie civique et politique, promotion dans le domaine professionnel et technique, développement rural, alphabétique et éducation des masses. Le Symposium souhaite qu'une part

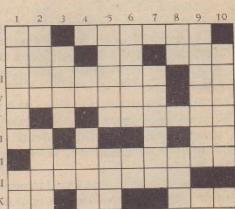
soit faite dans cette formation au développement de l'esprit oecuménique, et à la connaissance de l'Islam, dans les pays où coexistent chrétiens et musulmans.

En conclusion le Symposium souhaite que les orientations pastorales de l'Eglise en Afrique, et l'action qui en découle, puissent leur valeur et leur efficacité dans la qualité du dialogue que sauront établir pasteurs et laïcs. Il est essentiel à la vie de l'Eglise, Peuple du Dieu, que chaque membre exerce ses responsabilités et puisse donner sa pleine mesure dans des structures de communion et de dialogue.

Le Symposium souligne la nécessité, que soit clairement perçue et enseignée le sens-chrétien du développement, ainsi que sa relation nécessaire avec les valeurs africaines. A. Ganyé

LES MOTS CROISES DE LA "CROIX DU DAHOMEY"

Problème n° 200



Horizontalement: I Dans exploit - Vertu importante dans la vie chrétienne. II Elle fait partie de l'Eglise - Mot enfantin - On l'est au paradis. III C'est le mystère recherché - Le temps que met la terre à tourner autour du soleil. IV Raconté en détail - Conjonction. V Apparence du pain ou du vin après la consécration. VI A l'envers : article - Initiales militaires. VII Disposé pour fonctionner sans désordre. VIII Dieu y vit depuis toujours. IX Note - Sigogne : Dans les - On l'est souvent après une rude journée.

Verticalement: 1 Ce n'est pas la sortie - Dans peser.. 2 Il est Dieu - Romanier français (1850 - 1923). 3 Il est Dieu - Note. 4 Début de naissance - Il faut se méfier de son appetit vorace. 5 Dieu possède par excellence cette qualité - Leur poids est lourd. 6 Un moteur en a parfois - Négation. 7 Lui aussi est Dieu. 8 Il sert à dessiner - Sans lui, les aliments sont fades. 9 Se dit d'une taille mince - 10 Adjectif numéral ordinal.

Solution du problème n° 199





monde - ainsi va le monde - ainsi va

VERS UN DAHOMEY NOUVEAU

(Suite de la page 2)

naire, quel sera le nouveau visage du Dahomey ? Le Chef de Bataillon Kérékou, Chef de l'Etat, nous promet un "pays où il fait bon vivre" et pourtant, son discours-programme n'a pas rencontré que des échos favorables, loin de là.

Le peuple, lui, il attend. Les forces vives, toutes sont enthousiastes ; enthousiasme nuancé depuis le doute sceptique jusqu'à l'aveu optimiste. Pourvu qu'on y arrive ! Attentisme, scepticisme, optimisme. Par contre les forces d'exploitation traditionnelles sont surprises, scandalisées.

Et pourtant il n'y a pas de quoi. Que contient donc ce programme ?

Que contient-il qu'aucun autre gouvernement africain, de ligne traditionnelle proche de la nôtre, n'ait tenté et même réussi ?

Sur le plan des actions concrètes, analysons quelques-unes des mesures préconisées pour le Gouvernement Militaire Révolutionnaire.

Le monopole étatique sur les produits d'exportation, en particulier le coton et le tabac, réalisé depuis longtemps au Togo dans le cadre de l'OPAT (Office des Produits Agricoles du Togo).

- L'obligation pour les sociétés étrangères qui opèrent au Dahomey d'y transférer leur siège social et d'y tenir leur comptabilité, tel est le cas au Zaïre.

- Le monopole de l'Etat sur l'importation de certains produits de grande consommation, ce monopole est acquis au Niger depuis la fondation de COFRONIGER et au Togo récemment.

- "La création d'une société nationale d'assurances et de réassurances", faite récemment au Togo.

- "La diversification de nos sources extérieures d'approvisionnement et de nos partenaires commerciaux" le Togo a réalisé de grands progrès dans cette voie.

D'autres mesures qui ne sont que justice :

- La restitution à l'Etat des 25 % prélevés sur les salariés dahoméens au titre de l'Impôt de Solidarité Nationale.

- La suppression des dégréments arbitraires etc...

Les innovations les plus attendues

- Dans le domaine de l'enseignement une réforme de l'enseignement est annoncée. Le problème de la réforme de l'enseignement est aujourd'hui à l'ordre du jour dans à peu près tous les pays du monde. Nulle part la solution conforme à l'évolution actuelle des connaissances, à leur volume et à leur diversité, aux spécificités de chaque pays, aux exigences de la souveraineté nationale n'a encore été trouvée. Peut-être que le problème est plus général et ne consiste qu'en simple volet de la crise de la société qui recherche un nouvel équilibre, de nouveaux modèles, de nouvelles valeurs... Car, me semble-t-il, l'éducation est porteuse de valeurs. Des recherches se poursuivent à tous les niveaux sur la théorie de l'enseignement. Même à l'UNESCO, c'est dire que c'est devenu une préoc-

cupation mondiale, à l'Est comme à l'Ouest. Ce sera peut-être notre chance de faire œuvre originale et utile dans ce domaine, étant entendu que la nouvelle réforme se préparera dans l'esprit nouveau de la politique d'indépendance et avec les responsables d'un Ministère de l'Education Nationale qu'on ne saurait suspecter d'excessives sympathies pro-françaises.

La part qui sera faite aux langues nationales dans l'éducation populaire rentre dans les préoccupations du Gouvernement Militaire Révolutionnaire, mais là, c'est un pari engagé. Nos langues, en dehors du Yoruba sur lequel ont déjà travaillé nombreux de Nigérians, doivent être revues, leurs manuels inventés avant qu'on puisse en faire l'usage désigné dans le discours-programme. Mais il faut bien un début à toutes choses.

En politique extérieure, certaines options ont été réaffirmées avec force : la politique de non-alignement, du respect mutuel de la souveraineté des Etats, de la dignité nationale, et surtout l'accent mis cette fois-ci sur le soutien actif aux peuples en lutte pour leur libération : la Guinée-Bissau, l'Angola, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, la Namibie, le Vietnam, etc...

La réévaluation de notre participation à l'OCAM et à l'Entente est une option nouvelle.

Quant à la révision des accords qui nous lient en particulier à la France dans tous les domaines économique, culturel et militaire, elle est de plus en plus à l'ordre du jour partout. Avant son dernier voyage en Afrique, le Président de la République Française, lui-même, a écrit aux différents chefs d'Etat africains concernés pour parler de l'adaptation des accords de coopération, "très souvent dépassés dans la pratique", tels étaient ses propres termes.

De son côté, le débat monétaire, lui est ouvert depuis assez longtemps ; la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Equatoriale vient de réviser ses statuts. Et ceux de la BCEAO n'échapperont pas à ce courant. D'autres pays, comme la Mauritanie, envisagent de recouvrer leur droit régional de battre monnaie, mais après l'aménagement des accords avec la France.

Cela se comprend. Malgré la remise spectaculaire de 50 milliards cfa de dettes que nos pays ont contractées avant l'indépendance auprès du FIDES (organisme qui jouait le même rôle que le FAC aujourd'hui.)

En effet les réserves de change des pays africains ont connu une montée sensationnelle ces derniers temps. Pour l'Afrique Occidentale ces réserves sont passées de 167 millions de dollars en fin 1969 à 282 millions de dollars en 1972. Puis enfin l'acquisition des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) auprès du Fonds Monétaire International. Tout cela constitue des éléments qui peuvent déterminer une politique monétaire plus indépendante de la France.

Dans tous ces domaines, notre pays était en retard, et c'est juste qu'il recouvre certains de ses droits.

Evidemment on aurait pu tenter de faire tout cela en bonne entente avec

Au lendemain de la signature du traité entre les deux Allemagnes

(Suite de la page 4)

Mais il y a des signes qui ne doivent pas être oubliés. Il est inutile, naïf et dangereux de fermer les yeux. Pendant que l'on signe, de paix et d'autre un traité de "normalisation" entre les deux Allemagnes, on semble oublier partout, qu'il y a quelques jours à peine, des informations faisant état du fait que l'Allemagne de M. Hommek, celle de l'Est, montait le long de sa frontière des installations automatiques de fusillade destinées à tirer sur les citoyens de ce pays qui tentent la fuite vers la liberté.

Pendant que les deux Allemagnes signent un traité de "normalisation" (n'a-t-on pas déjà entendu ce mot dans un autre contexte ?), l'Union soviétique commémore le 55^e anniversaire de la Révolution d'octobre. A Bruxelles, pour ne citer qu'un exemple, les visiteurs affluent. Tout le monde veut être de la partie. Il faut "faire dans la détente". A tout prix. Et à la barbe des visiteurs, les diplomates soviétiques ne se gênent nullement pour dire que, tout compte fait, l'Europe semble être sur la bonne voie pour voir se réaliser une nouvelle Europe "enfin de l'Oural à l'Atlantique". Désidérément l'esprit de Helsinki souffle déjà. Entre l'Europe de l'Est et celle de l'Ouest, les barbelés sont toujours là. Les citoyens des pays de l'Est ne peuvent toujours pas voyager comme ils l'entendent. Alors, cette "Europe nouvelle", ne se présente-t-elle pas aux yeux des Soviétiques avec des barbelés, des miradors et des champs de mines tout simple-

ment repoussés un peu plus l'Ouest ?

Aussi ne peut-on que rester sceptique de voir tout le monde admirer ce traité ouvre les deux Allemagnes l'une à l'autre. Certes, le maine économique retirera dans premiers temps des avantages, un régime a son importance pour la vie quotidienne des citoyens. C'est sur ce plan-là que progrès doivent être faits. Il est fin de compte moins important que d'Allemands de l'Ouest puissent rendre en Allemagne orientale. Allemands de l'Ouest voyagent librement depuis plus de 20 ans. Par contre, il est capital que les citoyens de l'Allemagne orientale puissent également de leur pays. Tant qu'en sera pas ainsi, la détente est suspecte.

A VENDRE

Quart Sud-Ouest du lot 336 de Cotonou, titre foncier n° 914 d'adite ville sur lequel, il existe une maison à étage. Prix intéressant.

S'adresser à Maître Philippe OUENUM, Notaire à Cotonou, Carré n° 87, boîte postale 676

SIRUS

(Suite de la page 4)

ment. Je ne parle pas encore de Japon qui figure en très bonne place dans les travaux des commissions de programme qui ont siégé au Palais.

Enfin, ce ne sont pas nos diplomates qui ont fait des voyages coûteux entre 1970 et 1972. Au nombre de ses inflations, le Ministre des Finances aurait dû mentionner les innombrables "errances" et "itinérances" de ses prédécesseurs du Conseil Présidentiel qui ne rétaien aucun occasion d'aller en missions, même pas celles-là où leurs collaborateurs et leurs techniciens auraient été plus utiles et moins onéreux pour l'Etat. Quand les Ministres n'étaient pas en mission, ils étaient soit en vacances, soit en cure toutefois payées avec en plus disent les mauvaises langues financières - 400.000 francs cfa pour les bons et les sujets. "Voilà la vérité et c'est une Révolution".

Il faut toujours éviter les morceaux qui restent sur la gorge. Ceux-ci peuvent provoquer une inflation gutturale, et c'est très mauvais pour la santé.

Or je tiens absolument à ce que notre sympathique Ministre des Finances conserve sa santé et sa bonne humeur pour pouvoir juger le déséquilibre de notre budget. C'est là une tâche ardue à laquelle il faut consacrer toutes les ressources du "coungolo" et du ciboulot.

Wence FRANCKY